



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 20 avril 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Drosophile Sukukii : Rencontre de Stéphane LE FOLL avec les représentants des producteurs de cerises pour définir la stratégie de production 2016

—

Comme il s'y était engagé le 15 avril, et après avoir confirmé que le Diméthoate resterait interdit en France pour le traitement des cerises contre la mouche Drosophile Sukukii, Stéphane LE FOLL a rencontré mardi 19 avril les représentants des producteurs de cerises.

Il leur a annoncé que la clause de sauvegarde nationale **ayant pour objet l'interdiction d'importation de cerises venant de pays autorisant le traitement des cerises au diméthoate** serait effective dès cette semaine. A ce jour, l'Espagne, l'Italie, la Pologne, la Grèce et la Slovénie ont également annoncé leur intention de ne pas autoriser le diméthoate sur cerise.

A court terme la priorité doit être donnée à la définition d'une stratégie collective de lutte contre la mouche Drosophile Sukukii sur la base, notamment, des alternatives autorisées afin de limiter les pertes de récoltes. A cette occasion, le ministre a ainsi indiqué aux producteurs présents que le cyantraniliprole et le spinetoram pourraient être utilisés dès cette campagne. Stéphane LE FOLL a par ailleurs saisi le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (CTIFL) et les chambres d'agriculture afin que les producteurs disposent au plus vite de schémas de lutte actualisés. Enfin, le ministre a indiqué que des crédits de promotion seraient débloqués pour participer au financement d'actions de communication sur la cerise.

Conscient des risques de pertes économiques liés aux attaques de la Drosophile Sukukii en 2016, le ministre s'est engagé à mettre en place des indemnisations aux producteurs, selon des modalités qui seront concertées avec les professionnels.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr

 @Min_Agriculture

S'agissant des produits à base de cerise transformés sur le territoire national, Stéphane LE FOLL a annoncé la tenue d'une réunion spécifique dès la semaine prochaine, afin d'anticiper les impacts et les solutions à mettre en œuvre à l'aval de la filière.

Le ministre rencontrera à nouveau les représentants des producteurs de cerise d'ici un mois pour dresser un premier bilan de la campagne.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr
 @Min_Agriculture